

Arts, lettres, langues Mention Français Langue Etrangère

RNCP30947 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	131, 125
Code(s) ROME	K2102, K2107, K2111
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse<http://www.univ-avignon.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le diplômé possède le bagage théorique et pratique qui lui permet d'assurer l'enseignement du français langue étrangère et du français langue seconde en France et à l'étranger. Il possède les aptitudes nécessaires à la gestion de l'interculturalité et peut assurer le suivi des relations avec les différents acteurs. Il peut intervenir sur la méthodologie et la problématique de l'évaluation des compétences linguistiques des apprenants.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La formation apporte des compétences et des capacités dans les domaines suivants, en termes de

- **Savoir** : formation et appui professionnel en didactique des langues, interactions en situation exolingue, interactions didactiques, compétence culturelle, éducation interculturelle.
- **Savoir faire** : analyse des besoins des apprenants et des acteurs sociaux, des pratiques de classe, prenant en compte les difficultés propres au passage d'un système culturel à un autre, dans le milieu institutionnel et l'éducation nationale. Conception de programme d'apprentissage et de perfectionnement linguistique. Apprentissage du français aux immigrants. Démarches pédagogiques fondées sur l'approche interculturelle et la compétence de communication. Maîtrise des nouvelles technologies en matière d'enseignement.
- **Savoir être** : sensibilité au processus d'intégration de l'école et de ses différents acteurs à sa communauté.

Compétences générales :

1. Connaissance approfondie de la langue française standard ainsi que de ses variations francophones et capacité à l'(les) enseigner / exploiter dans des buts didactiques ;
2. Capacité à utiliser et à enseigner les concepts spécifiques aux domaines de la didactique du FLE, de l'éducation interculturelle et de la linguistique dans l'enseignement secondaire et supérieur ;
3. Connaître et enseigner les spécificités institutionnelles de l'espace francophone ;
4. Maîtriser et enseigner les techniques argumentatives utilisables en classe de FLE dans l'enseignement secondaire et supérieur ;
5. Capacité à utiliser et à adapter les acquis de la didactique de FLE en fonction des spécificités changeantes de l'enseignement.
6. Compétences informatiques exploitables en classe de FLE (création de projets multimédia, de matériaux didactiques informatisés, etc).

Compétences spécifiques :

1. Appliquer les méthodes statistiques utilisées en sciences humaines et sociales en différents contextes didactiques et de recherche (conception de questionnaires, analyse quantitative de données, conception de banques de données);
2. Capacité à analyser la spécificité des interlangues des apprenants et à concevoir des exercices destinés à remédier aux erreurs récurrentes ;
3. Concevoir et adapter les techniques d'évaluation en fonction de plusieurs facteurs: niveau d'études (élèves, étudiants); attentes du public (but de la formation, langue générale, langages spécialisés) ;
4. Capacité à concevoir et à utiliser des stratégies didactiques adéquates en contextes éducatifs bi- et plurilingues.
5. Capacité à utiliser le français sur objectif spécifique et à exploiter du point de vue didactique les langages de spécialité par l'intermédiaire de textes relevant de ces domaines particuliers (analyse et traduction de textes spécialisés; conception d'exercices lexicaux, terminologiques, grammaticaux exploitables en classe de FLE, etc.);
6. Adapter les instruments du formateur de FLE en fonction de la spécificité du public dans l'enseignement secondaire et supérieur.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs public, privé et associatif (enseignement du français langue étrangère/langue seconde, formation des enseignants de FLE/FLS, coopération linguistique et culturelle, diffusion de la culture française, ingénierie de l'enseignement et de la formation dans le domaine du FLE/FLS)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Enseignant-chercheur
- Enseignant de FLE
- Enseignant de FLS
- Formateur de FLE
- Formateur de FLS
- Responsable de centre de langue
- Attaché linguistique et culturel
- Formateur projet intégration
- Responsable d'organisme de gestion des flux migratoires
- Médiateur interculturel
- Directeur d'Alliance française

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 584 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en échanges et gestion (36 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 035

Jugés difficiles à recruter	54 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement W0X90 — Professeurs du secondaire W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements

- Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements

- Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé :

- d'une majorité d'enseignants-chercheurs
- des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site du master : <http://univ-avignon.fr/rechercher-une-formation/master-arts-lettres-langues-mention-fle-parcours-didactique-du-fle-fls-et-education-interculturelle-3037.kjsp?RH=1483711573816>

Site du département de linguistique et FLE : <http://linguistique-fle.univ-avignon.fr>

Univ Avignon Master FLE

Site du master FLE

Site du département de linguistique et FLE

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30947/>